



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg, le

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

11 MARS 2019

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse commune du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et du Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région à la question parlementaire N°426 du 28 février 2019 de l'honorable député Monsieur Jean-Marie Halsdorf, concernant la gare d'Athus, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre de la Mobilité et des
Travaux publics

Réponse commune de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et de Madame Corinne Cahen, Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, à la question parlementaire n° 426 du 28 février 2019 de Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf

Par la question parlementaire n° 426 du 28 février 2019, l'honorable Député Monsieur Jean-Marie Halsdorf souhaite s'informer au sujet de l'avenir de la gare d'Athus.

Les responsables de la Commune d'Aubange sont en contact avec la SNCB pour discuter au sujet de l'avenir de la gare d'Athus. En 2012, le hall à marchandises a été démoli. Des discussions sont en cours au sujet de la démolition de l'actuel bâtiment-voyageurs. Suivant nos informations, la Commune d'Aubange est déjà intervenue auprès de la SNCB pour construire un nouveau bâtiment-voyageurs.

Par ailleurs un bâtiment P&R de 1567 emplacements sera réalisé en Gare de Rodange pour répondre à court et à moyen termes aux besoins de stationnement des navetteurs CFL.

De par sa situation proche de la frontière et des axes routiers principaux, la Gare de Rodange est un site prioritaire du plan P&R national et transfrontalier. Le P&R sera construit au nord de la Gare ferroviaire entre les voies ferrées et le boulevard de l'Europe. Cet emplacement permet un accès routier direct au parking sans passer par des zones d'habitations.

En ce qui concerne la gratuité des transports publics prévue à partir de mars 2020, les voyageurs prenant le train à partir de la gare d'Athus pourront profiter de la gratuité des transports publics dans la deuxième classe. Les voyageurs qui souhaitent prendre place dans la première classe paieront le tarif actuellement en vigueur pour se déplacer vers le réseau ferré luxembourgeois. Il en sera de même pour les gares d'Audun-le-Tiche et de Volmerange-les-Mines situées sur le territoire français, mais desservies depuis le réseau ferré luxembourgeois.